

Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 338 . Février 2021



**DISTRIBUTION
DU BULLETIN ANNUEL
PAR LES ÉLUS**

A LA RENCONTRE DES COUFFÉENS !

**P.4
AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'EAU**

**P.6
TRANSITION ENERGETIQUE**

Édito

Chères Coufféennes, chers Coufféens,

Après une courte pause entre les fêtes de fin d'année, l'équipe municipale a repris ses activités, en ce début d'année 2021, avec motivation et entrain.

À ce jour, toutes les commissions extra-municipales sont en place. Les premières réunions avec les citoyens ont pu se dérouler, dans le respect des règles sanitaires.

La distribution du bulletin municipal, effectuée par les élus, a été très appréciée par l'ensemble de la population et je vous remercie pour l'excellent accueil que vous leur avez réservé. Cette opération, émanant d'une volonté de la municipalité, avait pour objectif d'aller à votre rencontre et de vous consacrer un peu de notre temps pour recueillir vos besoins ou suggestions. Au fil de nos échanges, nous avons pu constater le désarroi chez certaines personnes en manque de contact social. À cet effet, et quels que soient vos besoins, nous vous invitons à contacter la mairie au 02 40 96 50 05. L'équipe solidarité, le CCAS (Centre communal d'actions sociales) ou moi-même reprendrons contact avec vous, pour répondre à vos sollicitations.



La situation sanitaire actuelle va nous obliger, une énième fois, à nous adapter à de nouvelles mesures. Malgré ces contraintes, gardons le moral et soyons solidaires les uns des autres dans le respect des réglementations sanitaires.

Une bonne nouvelle toutefois, dans le domaine de la communication, avec l'application « IntraMuros » qui enregistre 508 utilisateurs. Afin de suivre les actualités de la commune et de pouvoir accéder à de nombreux services, n'hésitez plus à télécharger gratuitement cette application !

Daniel Pageau, Maire de Couffé

Au fil du Conseil municipal...



Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site Internet de la commune www.couffe.fr
Le résumé est affiché à l'intérieur du panneau sur la façade de la mairie.



► séance du 14 janvier 2021

PRÉSENTS : M. BLANDIN Fabrice, M. BRULÉ Joseph, M. CHEVALIER Charles, Mme COTTINEAU Cécile, M. DELANOUE Frédéric, Mme FABERT Audrey, Mme FAYOLLE Julie, Mme FEILLARD Sylvie, M. GOURET Laurent, Mme GUYONNET Émilie, M. JOUNEAU Daniel, Mme LE MOAL Sylvie, Mme LELAURE Suzanne, Mme MBILEMBI BOMODO Eugénie, M. PAGEAU Daniel, M. RAMBAUD Jérémy, M. RICHARD Thierry, M. SOULARD Eric, M. TERRIEN Yves, Mme THOMINIAUX Leïla, Mme VALEAU Roseline

ABSENTES-EXCUSÉES : Mme AURILLON Noémie et Mme BOISSINOT Raïssa.

POUVOIRS : Mme AURILLON donne pouvoir à Mme LE MOAL, Mme BOISSINOT donne pouvoir à Mme FABERT.

Commissions municipales/extra-municipales et instances extérieures

La démission de M. Bruno MICHEL de son poste de conseiller municipal et son remplacement par M. Daniel JOUNEAU ont amené le Conseil municipal à modifier la composition des commissions municipales et des représentations aux instances extérieures.

Le Conseil municipal du jeudi 14 janvier 2021 a délibéré à l'unanimité et approuvé les modifications suivantes :

- à la commission d'appel d'offres (CAO), remplacement par Mme Julie FAYOLLE qui devient titulaire et Mme Audrey FABERT suppléante.
- au centre communal d'action sociale (CCAS), remplacement par M. Daniel JOUNEAU qui devient membre du Conseil d'administration. M. Daniel JOUNEAU initialement inscrit comme citoyen dans les commissions est maintenant membre au titre d'élu.
- à la commission Bâtiments, remplacement par Mme Leïla THOMINIAUX qui devient référente.
- Mme Julie FAYOLLE devient conseillère déléguée Voirie et Mobilité.
- Mme Audrey FABERT intègre la commission Économie.
- Mme Émilie GUYONNET devient référente Sécurité-Accessibilité.

Concernant les instances extérieures, le Conseil municipal a approuvé :

- M. Joseph BRÛLÉ devient titulaire au SYDELA et Mme Julie FAYOLLE suppléante.
- M. Joseph BRÛLÉ devient élu référent à ERDF.
- Mme Julie FAYOLLE intègre la commission « Matériel » au SIVOM de LIGNÉ.

Rapport annuel 2019 de l'aéroport du Pays d'Ancenis

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel 2019 de l'aéroport du Pays d'Ancenis, créé en 1995, qui fait état d'une augmentation du trafic de + 20 % pour le trafic non commercial et de + 37 % pour le trafic commercial. Cette croissance s'explique en partie par l'attractivité de la plateforme développée par Vinci Airport et le report naturel de l'aviation générale de Nantes vers Ancenis.

Le besoin de construction de nouveaux hangars reste une préoccupation sur le site puisque l'occupation dépasse actuellement la capacité théorique et que le taux d'occupation est supérieur à 100% (25 avions et autogyres stationnés, 1 200 m² de hangar)

Demandes de dérogation au repos dominical des commerces

Suite à la réception d'un courrier en date du 23 décembre 2020, le préfet de Loire-Atlantique a informé la commune que des commerces de détail ainsi que des associations de commerçants et des organisations professionnelles ont sollicité une dérogation préfectorale au repos dominical pour un dimanche du mois de janvier 2021 et un dimanche de février 2021.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, a émis un avis favorable par 19 voix pour (1 voix contre et 3 abstentions) sur l'ouverture, à l'ensemble du département, des commerces de détail spécialisés alimentaires, spécialisés non-alimentaires et non-spécialisés sans prédominance alimentaire les dimanches 24 janvier 2021 et 7 février 2021.

Adhésion à l'association des maires de France

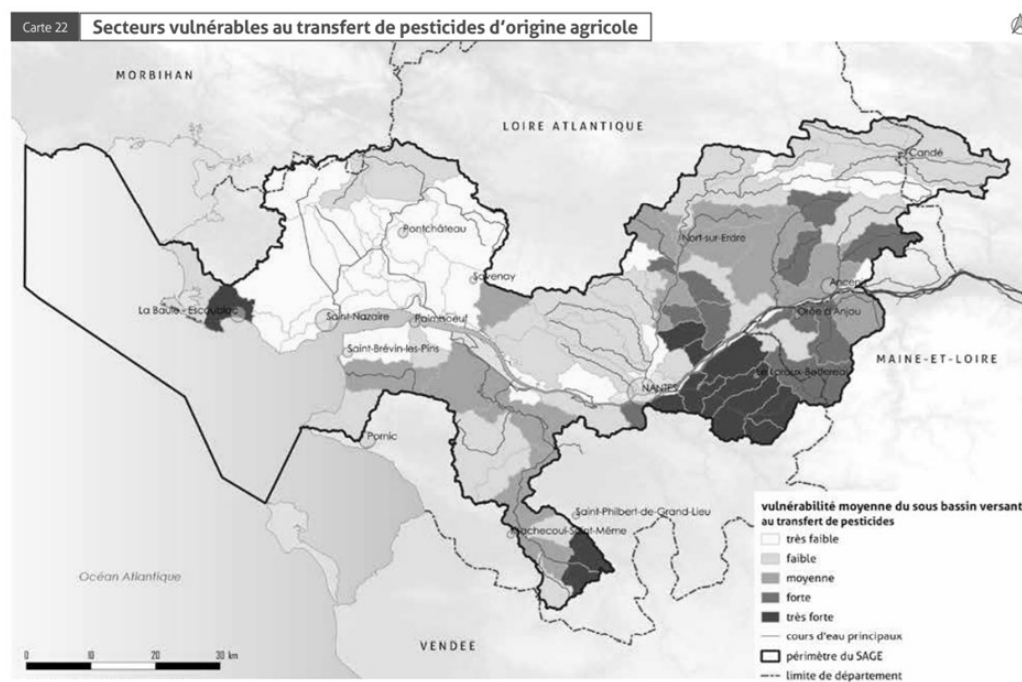
Cette association a pour objet de défendre la liberté municipale, de faire prendre en considération les problèmes spécifiques des communes rurales, d'informer et de stimuler les collectivités locales d'être leur porte-parole pour les représenter auprès des autorités et des services administratifs.

A ce jour sur 113 communes en Loire-Atlantique, 22 sont adhérentes et 19 autres ont manifesté un intérêt ou sont en cours d'adhésion.

La cotisation annuelle pour y adhérer est de 75€ avec un abonnement au magazine mensuel "36 000 communes". Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF).

Avis sur le projet de SAGE Estuaire de la Loire

Délibération favorable du Conseil municipal, mais avec quelques réserves



Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Son territoire concerne un vaste bassin versant, ici celui de la Loire et de ses affluents, allant de Saint-Nazaire à Ancenis. Le SAGE fait l'objet d'une révision qui recentre ou identifie de nouveaux enjeux de conservation de la ressource en eau.

Tous les documents sont accessibles à cette adresse :
<https://www.sage-estuaire-loire.org/sage/sage-estuaire-de-la-loire/revision-du-sage/consultation-2/>

La commune de Couffé est concernée par le sous-bassin Hâvre - Donneau - Grée, dont la structure référente reste la COMPA. À une échelle très locale, la commune couvre en partie les bassins versants locaux du Donneau, de la Loge au Moine, du Beusse et du Hâvre.

Le diagnostic environnemental concerne notamment la commune de Couffé, mais aussi celles d'Oudon et de Mésanger, la situation des cours d'eau et des têtes de bassin (plateau au-dessus des cours d'eau) est très préoccupante, pour ne pas dire catastrophique (cf. encart).

Le Conseil municipal a pris connaissance de cette situation.

La commune de Couffé est plus particulièrement concernée par les enjeux de la Gouvernance, de la qualité de l'eau, de la qualité des milieux, de la gestion quantitative et de l'adduction en eau potable. Les autres enjeux concernent directement la Loire et ses risques d'inondation, l'estuaire et le littoral.

Partageant les ambitions du SAGE révisé, le Conseil municipal a donc délibéré favorablement en faveur de cette révision par 20 voix pour (et 3 abstentions) en émettant toutefois des réserves.

Elles concernent les modalités d'application des dispositions à l'issue de leur intégration au PLU et les moyens nécessaires apportés aux communes. Les échanges avec la COMPA et entre communes voisines pour travailler à l'échelle des bassins locaux est aussi une attente importante qui n'est pas mise en avant. La réalisation d'autres dispositions comme la régulation du drainage, la restauration du bocage et le retour à des systèmes prairiaux en tête de bassin nécessite des précisions. C'est aussi le cas pour la réalisation de l'inventaire à l'échelle communale de l'ensemble des éléments de tête de bassin nécessaires à la bonne qualité des cours d'eau : haies, bandes enherbées, mares, zones humides.

La commune de Couffé doit s'impliquer à l'échelle de son territoire dans les mesures nécessaires au maintien de la ressource en eau et de sa qualité. Le Conseil municipal continue de suivre de près l'évolution du SAGE.

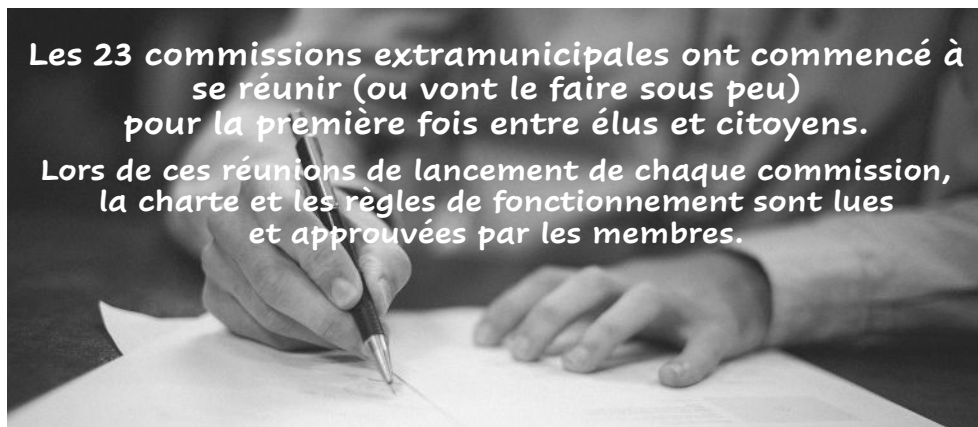
Situation des cours d'eau et des têtes de bassin :

- ✓ état global des masses d'eau médiocre ;
- ✓ vulnérabilité du sous-bassin versant aux transferts de pesticides moyenne pour le Donneau et le Hâvre, à forte pour le Beusse ;
- ✓ vulnérabilité du sous-bassin versant aux transferts de phosphore forte pour le Donneau et le Hâvre à très forte pour le Beusse ;
- ✓ contexte bocager dégradé à très dégradé ;
- ✓ note moyenne de sensibilité au transfert de pollution par érosion élevée pour le Donneau et le Hâvre à très élevée pour le Beusse ;
- ✓ effort à produire en tête de bassin versant d'un niveau fort pour le Donneau et le Hâvre) à très fort pour le Beusse ;
- ✓ territoire désormais très pauvre en prairie au profit des surfaces labourées.
- ✓ etc.

*Prochain Conseil
municipal*

jeudi
11 février
à 20h

Les commissions vous informent



► Petite Enfance

La première commission extramunicipale "petite enfance" a eu lieu le 17 décembre 2020 en présence des élus et des citoyens. Après la lecture et l'approbation de la charte puis des règles de fonctionnement, chaque membre s'est présenté.

Il a été rappelé que la compétence petite enfance est une compétence du SIVOM du secteur de Ligné dont dépendent les structures d'accueil sur le secteur comme la halte garderie de Couffé. Un diagnostic a été fait au niveau des assistantes maternelles du secteur (à la date du mois d'avril, on en comptait une trentaine sur Couffé).

La commission a évoqué la possibilité d'organiser une rencontre avec l'ensemble des assistantes maternelles.

Le SIVOM leur propose des ateliers avec des activités réservées aux enfants. La bibliothèque, quant à elle, propose des animations en lien avec la lecture.

► Espaces Verts et Milieux Aquatiques

La séance du 22 décembre dernier a commencé par la lecture de la charte qui a été signée par l'ensemble des membres de la commission. Les règles de fonctionnement et objectifs de la commission ont ensuite été présentés aux participants. Au cours des présentations, chacun a pu exprimer ses attentes. Les décisions déjà engagées, comme la taille sélective dans les carrefours et virages dangereux, les essais de semis "mycorhize" en pied de mur et façade dans le bourg, la réduction des fleurissements hors-sol, la réfection du ponton PMR du plan d'eau, ont été rappelées.

Un groupe projet concernant l'aménagement du plan d'eau est mis en place et sera élargi aux citoyens et aux associations utilisatrices du site.

► La Vie associative

► Commission Sports

La séance a débuté, le 5 janvier dernier, par une introduction du Maire Daniel Pageau, suivie de la lecture de la charte, signée par les participants, et de l'explication des règles de fonctionnement. En suivant l'animation, chacun s'est présenté et a évoqué ses motivations à intégrer la commission.

Sous forme de brainstorming, deux questions ont été posées : que représente pour vous le sport à Couffé ? Vos projets pour le sport ?

Les réponses à cette seconde question ont été hiérarchisées et introduites dans un plan d'actions. La première consistera à réunir les associations sportives, à leur présenter un projet du "groupe solidarité" pour accompagner les enfants de la sortie des écoles jusqu'à leurs activités extrascolaires, réfléchir sur les infrastructures et rencontrer Nicolas Lambert, l'animateur sportif départemental. La commission doit se réunir pour préparer cette rencontre.

► Commission Loisirs

Le 7 janvier dernier, la commission extramunicipale loisirs se réunissait. Monsieur le Maire, Daniel Pageau, a lu, en introduction, la charte que les membres ont signée et il a ensuite présenté les règles de fonctionnement.

Au cours de l'animation de la réunion, chacun s'est présenté et a évoqué ses motivations à intégrer la commission loisirs.

Suite aux présentations, l'équipe a identifié les facteurs favorables et défavorables aux loisirs à Couffé. S'ensuit une réflexion participative sur les projets pour les loisirs. La hiérarchisation des idées sera à finaliser lors de la prochaine réunion arrêtée le 4 février.

► Envie de vous impliquer dans la transition énergétique de votre commune ?

Vous, citoyens, vous pouvez vous investir pour comprendre les énergies renouvelables, réfléchir ensemble à des projets citoyens, tout en découvrant des nouvelles techniques d'animation collective.

La commune de Couffé propose un accompagnement par les acteurs du réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire pour lancer une dynamique citoyenne (ECPEDL).

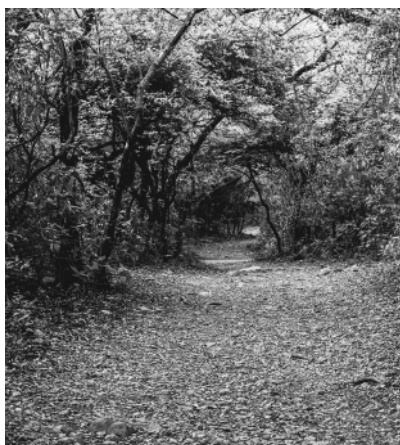
Mais pour cela, la mobilisation citoyenne doit être concrète. Vous avez tout le mois de février pour manifester votre intérêt auprès de la mairie.

A l'issue, l'organisation ECPDL lancera une première réunion début mars.

Le projet d'un second parc éolien engagé par des développeurs privés sera abordé à la première réunion, mais le sujet s'élargira aux autres modèles de production d'énergie.



Intéressé ? Merci d'écrire à mairie@couffe.fr (indiquer en objet du mail : groupe citoyen « Énergies renouvelables »)



► Sentiers pédestres

Suite à des incivilités, le Sentier des Mollets (boucle de la Boissenotière à la Gruère) est momentanément fermé jusqu'à la fin de la période de chasse.

Il est rappelé :

- que les sentiers pédestres sur les parcelles privées sont interdits les dimanches et jours fériés pendant la période de chasse.
- que les interdictions des activités autres que pédestres (précisées selon la signalétique) doivent être respectées.

Plus globalement, sur les sentiers et les voies communales, les animaux domestiques doivent être tenus en laisse pour le respect des troupeaux et de la faune sauvage. Merci de votre compréhension.

INFOS MAIRIE

Bientôt 16 ans ? Recensement JDC !

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Les garçons et filles français, **doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis). Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Renseignements sur le parcours citoyen et la JDC sur www.defense.gouv.fr.

- **Actualité Covid-19** : les Journées Défense et Citoyenneté sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les jeunes qui ont effectué leur démarche d'inscription peuvent réaliser leur Journée Défense et Citoyenneté en ligne. Pour cela, il faut disposer d'un compte personnel sur majdc.fr

Nouvelles activités commerciales sur la commune

- **Mandataire immobilier réseau IAD France**
Justine CHEMINAND - justine.cheminand@iadfrance.fr - 07 50 47 97 21
- **Secrétaire-assistante commerciale indépendante**
Julie SCORNET - la Richevardière à Couffé - scornet.julie@gmail.com - 07 86 57 19 98

Collecte de sang

Par l'association des Donneurs de Sang

Bénévoles (ADSB)

le jeudi 25 FEVRIER de 16h à 19h30,

à la salle polyvalente de Couffé.

« Je choisis de sauver des vies,
je donne mon sang ! »

IMPORTANT : la collecte reste sur inscription, vous pourrez prendre RDV à partir du 13 février 2021 sur ce site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Pour tout renseignement :

EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62 - www.dondusang.net



ENSEMBLE,

continuons à SAUVER DES VIES !

COUVRE-FEU :

Vous êtes autorisé.e.s à vous déplacer pour
DONNER VOTRE SANG après 18h.

Au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables »
(3^{ème} case) sur l'attestation de déplacement.



Le Comité des Fêtes et la course « la Vallée de la Loire »

Le Comité des fêtes avait accueilli avec succès en 2019 la célèbre course cycliste « La Vallée de la Loire ». L'édition 2020 n'a pu avoir lieu suite aux intempéries du dimanche matin. Le circuit était coupé dans plusieurs communes traversées ; la Pédales Nantaise et le Comité Directeur ont dû prendre la décision d'annuler les deux courses pour préserver la sécurité des coureurs.

Et pour 2021 ? Ce n'est pas une surprise ! Nous avons été informés de l'annulation officielle de la « Vallée de la Loire » prévue le dimanche 28 février 2021. C'est avec regret que nous devons attendre 2022 pour accueillir à Couffé les coureurs et le public.

Nous espérons que les membres et sympathisants du CFC retrouveront du courage et de la solidarité pour organiser cette belle épreuve cycliste **prévue le 27 février 2022**.

Couffé Animation Rurale : accueil de loisirs et accueil jeunesse

→ **L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances scolaires** du lundi 22 février au vendredi 5 mars de 9h à 18h ; un accueil en péricentre est possible de 7h30 à 9h et de 18h à 18h30.

Vous pouvez inscrire votre-vo(e) enfant-s jusqu'au samedi 6 février en déposant la fiche de réservation à l'accueil, dans la boîte aux lettres de la Maison de l'Enfance 2, rue de Bogel. Une permanence d'inscription aura lieu le samedi 6 février à la Maison de l'Enfance de 10h30 à 12h00 ; des bénévoles vous y accueilleront et répondront à vos questions.

→ **Le local jeunes, le Lodj**, est ouvert le mercredi et le samedi de 14h à 18h en période scolaire et de couvre-feu à 18h.

Pendant les vacances, Arsène, animateur jeunesse, accueillera les jeunes âgés de 11 à 17 ans du lundi au vendredi selon un emploi du temps déterminé avec eux.

Sous réserve de modifications dues à la situation sanitaire.

Vous trouverez sur le site de l'association des renseignements sur le fonctionnement de ces services : www.asso-car.fr



Fermeture des déchèteries à 17h30

Les cinq déchèteries du Pays d'Ancenis (Mésanger, Ligné, Vallons-de-l'Erdre, Riaillé et Loireauxence) sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels. En raison des annonces gouvernementales et du couvre-feu, elles ferment à 17h30.

Le port du masque reste obligatoire sur les sites, que les usagers soient à décharger dans les locaux dédiés (ex : DEEE, DDS...) ou en extérieur (ex : gravats, déchets verts...).

Calendrier des horaires depuis le 18 janvier :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Secteur de Mésanger	Matin			9h – 12h30		9h-12h30	9h – 12h30
	Après-midi	13h45 – 17h30	13h45 – 17h30	13h45 – 17h30	13h45 – 17h30	13h45 – 17h30	13h45 – 17h30
Secteur de Ligné	Matin	9h – 12h30		9h – 12h30			9h – 12h30
	Après-midi	14h – 17h30		14h – 17h30		14h – 17h30	14h – 17h30
Secteur de Loireauxence (Varades)	Matin	9h – 12h30		9h – 12h30		9h – 12h30	9h – 12h30
	Après-midi			14h – 17h30		14h – 17h30	14h – 17h30
Secteur de Riaillé	Matin		9h – 12h30				9h – 12h30
	Après-midi	14h – 17h30		14h – 17h30		14h – 17h30	14h – 17h30
Secteur de Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille)	Matin	9h – 12h30					9h – 12h30
	Après-midi			14h – 17h30	14h – 17h30	14h – 17h30	14h – 17h30

Pour rappel :

Pour s'y présenter, les habitants doivent venir seul de préférence et se munir de leur carte d'accès en déchèteries.

Pour des raisons sanitaires, les gestes barrières sont à respecter impérativement, notamment la distance physique et le port du masque. Les usagers doivent également se munir de leurs outils de déchargements (pelles, gants...).

Pour respecter au maximum les mesures barrières, les agents limitent le nombre de véhicules sur site en simultané.

Pour les professionnels :

Le dépôt des déchets s'effectue du lundi au vendredi uniquement dans la limite de 2m³/jour et 4m³/semaine.

Le standard téléphonique de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis est disponible au 02 40 96 31 89 (8h30 12h30 /13h30-17h).

L'accueil est également disponible par courriel à cette adresse : compa@pays-ancenis.com.

Le service Gestion des déchets est joignable à cette adresse : dechets@pays-ancenis.com



Pour suivre l'actualité du Pays d'Ancenis :

www.pays-ancenis.com

et rendez-vous sur Facebook

(COMPA44150)



Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a été créée il y a plus de 30 ans sur une idée simple : chacun d'entre nous peut agir concrètement pour réduire le chômage. Comment ? En accompagnant de façon humaine et personnalisée les personnes en recherche d'emploi.

Quelle est la mission de Solidarités Nouvelles face au Chômage ?

SNC propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement bénévole, gratuit et sans limite de durée. L'accompagnement apporte aux personnes sans emploi, souvent isolées dans leurs démarches, un soutien humain qui les encourage et les valorise.

Qui peut être accompagné ?

SNC accompagne des personnes sur leur demande, sans distinction d'âge, de domaine d'activité, de qualification, ou de durée de chômage, à condition qu'elles aient le droit de travailler.

Quel est le rôle des accompagnateurs bénévoles ?

Toujours par deux, les accompagnateurs SNC offrent aux chercheurs d'emploi un soutien à la fois moral et méthodologique. Écouter la personne, la remettre en confiance, l'aider à définir son projet professionnel, sont les bases de l'accompagnement. Les rencontres avec les chercheurs d'emploi ont lieu dans des lieux publics au rythme des besoins exprimés.

Les accompagnateurs bénévoles bénéficient d'un programme de formation organisé par l'association. Ils trouvent aussi des ressources précieuses au sein de leur groupe de solidarité qui se réunit chaque mois pour échanger sur les accompagnements.

Un groupe de solidarité sur le Pays d'Ancenis.

Ce groupe existe depuis 4 ans et est composé de 8 accompagnateurs : 5 femmes et 3 hommes.

Il est à l'écoute des chercheurs d'emploi des différentes communes du Pays d'Ancenis, et joignable :

par mail : groupe.ancenis@snc.asso.fr et par téléphone : 06 21 83 49 35

Pour en savoir plus, un clic sur le site de l'association : **snc.asso.fr**



**Erdre & Loire Initiatives**
Passerelle pour l'emploi



Besoin de prendre du temps ?
Eli vous propose une mise à disposition de personnel
avec 50% de crédit d'impôt!

**« EN TOUTE SIMPLICITÉ »** Nous sommes l'employeur
nous nous occupons de toute la partie administrative!

- Entretien de la maison, Entretien du linge, Garde d'enfant de plus de 3 ans ..
- Entretien du jardin et Petit bricolage



Pour tout renseignement contactez nous :
02.40.83.15.01 / accueil-ancenis@erdreetloireinitiatives.fr



Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la
44521 COUFFÉ

www.couffe.fr

Tél. 02 40 96 50 05

Fax 02 40 96 57 14

mail : mairie@couffe.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi 9h00-12h00 et 14h00-16h00

Mardi-Mercredi-Jeudi... 9h00-12h30

Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Samedi..... 9h00-12h00

Le maire, les adjoints et conseillers délégués vous reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, M. le Maire de Couffé reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, adjointe à l'enfance-jeunesse et finances reçoit sur RDV les mercredis et samedis matin : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, adjoint à la vie associative et communication, reçoit sur RDV, demande par mail à : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, adjointe à l'urbanisme, bâtiments et DP & DD* reçoit sur RDV, demande par mail à : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, adjoint à l'environnement, reçoit sur RDV les vendredis après-midi, demande par mail à : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, adjointe à la solidarité, reçoit sur RDV demande à envoyer par mail à : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, adjoint à la sécurité, mobilité-voirie et vie économique reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, conseiller délégué à la transition écologique et éco-responsabilité, reçoit sur RDV le samedi : laurent.gouret@couffe.fr
- **Audrey FABERT**, conseillère déléguée à la communication, reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer à : audrey.fabert@couffe.fr

* DP & DD = Démocratie Participative et Développement Durable

État Civil

NAISSANCES

VIGNAL Thomas le 02 janvier



Seuls les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord pour une publication dans la presse apparaissent ici.

Bibliothèque municipale

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme

44521 COUFFÉ

la bibliothèque reste
fermée jusqu'à
nouvel ordre

Contact : 02 40 96 37 28

<http://bibliofil.pays-ancenis.fr>, « nous contacter »



Prochaine parution

n°339 MARS 2021

Date limite de dépôt des articles :

5 FEVRIER 2021

Les articles et visuels

(photos, logos, etc.)

sont à adresser par email à

mairie@couffe.fr

Suivez les actualités de la commune

via l'application IntraMuros



et le site Internet de la commune : www.couffe.fr

Services d'urgence

- **Gendarmerie 17 - P ompiers 18 - Médecin 15 (SAMU) ou 112**
- **Centre Anti-Poison** **02 40 16 33 60** (CHU Nantes)
- **Pharmacie de garde**..... **3237**
- **Défibrillateur à la mairie** (côté mur)
- **Femmes victimes de violences** .. **3919**
la municipalité reste à votre écoute en cas de besoin.

Docteur Jean-Yves BAZIN -18 avenue de la Roche à Couffé - 02 40 96 50 23

Pharmacie COLLIN - 29 rue de la Vallée du Hâvre à Couffé - 02 40 96 51 80

Courriel : pharmaciecollin44@gmail.com

Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h30 - Samedi : 9h-12h30

Infirmiers

- **Mmes Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75**
et **Christelle OUARY 06 67 51 05 50**, infirmières à domicile
6 place Saint-Pierre à Couffé
- **Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Amélie VILAIN**, infirmiers à domicile
24/24 au 07 85 36 12 05
1 rue du Stade à Couffé
- **Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 - 02 40 83 02 98**
- **A.C.A.M.D. (soins à domicile) - 02 51 12 26 04**

Kinésithérapeutes

- **Mme COTTON Clémentine et MM. GUILBAUD Romain et COQUILLARD Jean-François.** Sur rendez-vous au : **09 52 59 34 53** ou via **Doctolib.fr**
14 rue des Vignes

Aide à la personne

- **Carine GERMAINE aide-soignante** (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)
06 25 46 66 90 – E-mail : carine.paco@hotmail.fr
- **Stéphanie MOISAN** (service à domicile, assistance aux personnes)
La Guillardière – 44521 COUFFÉ
T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

- **Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89**
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06 25 91 64 47 - yannjoc.bernard@gmail.com
- Echo d'Ancenis - Isabelle JAMET - 06 72 49 72 59 - isadoudon@gmail.com

Enfance - adolescence

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70
- **Relais Petite Enfance** du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- **Multi-accueil "Les Lucioles"**
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88
Maison de l'enfance à Couffé - 06 34 04 44 43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- **Maison des adolescents** - écoute et soutien pour les 11-21 ans
Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
Maison de l'Etat -1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46
Lundi 08h30-12h30 - 14h-16h30
Mercredi 08h30-12h30 - 14h-16h30
Vendredi 08h30-12h30 - 14h-16h30

- **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail à Ancenis
30 place Francis-Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62

- **Transport Solidaire** « Pilot'Ages »

Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'Etat
(Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis

Téléphone : 0 810 254 410 - www.caf.fr

- **A.D.T.** (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19

www.aideadomicilepourtous.org

Agence Blain : 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76

Agence Nozay : 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17

- **C.L.I.C.** (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail - 2^e étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.

- **Assistante sociale** - 02 40 77 06 70

CMS - 235 rue des Acacias à Ligné

- **Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile**

06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr

site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV

Mairie d'Ancenis au 02 40 83 87 00

Habitat

- **A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS : Espace Corail - 30 place Francis-Robert
02 40 89 30 15

LIGNÉ : 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :

25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40

www.caue44.fr

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**

Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h

Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 /13h45 à 18h

**Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire...
Tous les jours aux horaires d'ouverture**

COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la **COMPA** « gestion des déchets » au **02 40 96 31 89**.

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines PAIRES (changement à compter du 01/01/2021 sur l'ensemble de la commune.
(sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte).

A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Les rouleaux de sacs de tri jaunes sont à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie. Servez-vous !

RENTRÉE SCOLAIRE 2021

Les inscriptions aux écoles de Couffé sont ouvertes !



► École Hugues-Aufray

Les inscriptions pour les **enfants nés en 2018** sont possibles dès maintenant.

Pour toute inscription, veuillez **prendre contact avec la directrice de l'école**, qui conviendra avec vous d'une rencontre.

Cette rencontre sera l'occasion de visiter l'école et d'échanger sur le fonctionnement et les projets de l'école. Vous devrez également vous rendre en mairie, munis de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

Pour tout renseignement :

Katia LEBRUN
directrice de l'école,
au 02 40 96 52 06
ou par mail
ce.0442050p@ac-nantes.fr

► École Saint-Joseph

Véronique Paulin, directrice de l'établissement, est disponible pour vous rencontrer le **mardi** toute la journée **pour les inscriptions de la rentrée de septembre 2021** ou chaque soir à partir de 16h30.

Nous invitons les familles
à prendre rendez-vous
dès maintenant :

02 40 96 55 34

ou par mail

stjocouffe@gmail.com

Site web : **stjocouffe.fr**

